

LE KELMIS MAGAZINE



Portrait

CAFÉ CULTE

Le célèbre café « Ratskeller » jouit d'un statut culte auprès de la population calaminoise. L'établissement, géré depuis 1980 par Joseph Scheffers, ancien virtuose du ballon rond au sein de l'Union La Calamine, s'inscrit dans la tradition. Avec son épouse Maria, décédée en 2003, son actuel patron a écrit l'histoire de ce café à l'ambiance rustique. Le « Ratskeller » est ouvert tous les jours, sauf les lundis et mercredis, jours de repos.

Protection des animaux

Depuis quelques années, les chats errants représentent un véritable défi pour notre commune. Nous tenons ici à rappeler les dispositions légales et les possibilités d'action.

Formation

L'Académie 50+ (de l'université populaire/VHS) organise deux fois par mois des après-midi d'exposés passionnants à l'école communale de Hergenrath.

Collecte des déchets

Nouveauté importante : à partir de janvier 2025, c'est l'entreprise Belcyco qui collectera les sacs bleus ainsi que le papier et le carton dans notre commune.

SOMMAIRE

NOUVEAUTÉ DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS

Début 2025, il y aura du changement dans la collecte des déchets de notre commune. C'est l'entreprise Belcyco qui est maintenant responsable de la collecte des sacs bleus ainsi que du papier et des cartons. La collecte s'étendra désormais sur deux jours.

P. 3

LE « RATSKELLER », UN CAFÉ CULTE

Le « Ratskeller » de la rue de Liège jouit d'un statut culte auprès de la population calaminoise. Son patron, Joseph Scheffers, est tout aussi célèbre. Aujourd'hui âgé de 86 ans, c'est toujours lui qui officie derrière le comptoir.

P. 4

CHATS ERRANTS : QUE FAIRE ?

Dans notre commune, la situation des chats errants est particulièrement tendue dans les rues du Ruisseau, Privé et du Parc, ou encore au Country-Club. Il y a cinq ans, une pétition avait déjà été lancée pour mieux maîtriser la situation. Force est de constater qu'il faut poursuivre les actions de sensibilisation.

P. 6

NOUVELLES DANS LA COMMUNE

LES SERVICES DE LA COMMUNE EN UN COUP D'ŒIL

P. 8

P. 9

L'ACADÉMIE 50+ REVIENT AVEC UN NOUVEAU PROGRAMME

L'université populaire (Volkshochschule) et son académie 50+ reviennent en 2025 avec un nouveau programme. À partir de janvier, toutes les personnes de plus de 50 ans sont invitées à participer à des après-midi d'exposés passionnants à l'école communale de Hergenrath.

P. 10

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL

Le 2 décembre, le nouveau conseil communal a été installé. Le nouveau bourgmestre est Daniel Hilligsmann. La liste Elan forme une majorité avec la liste SP d'ouverture citoyenne.

P. 12

LA CLDR AU TRAVAIL

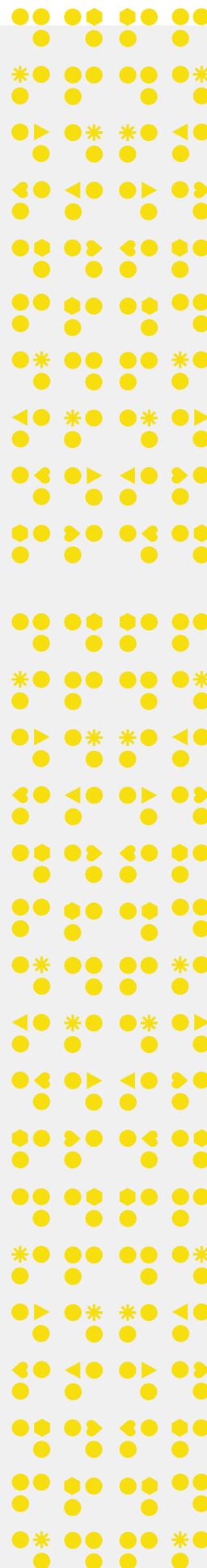
La commission locale de développement rural (CLDR) de notre commune a commencé ses travaux. Actuellement, elle se trouve dans la phase de définition de la stratégie.

P. 14

Comme chaque année, nous publions le calendrier annuel multiculturel, une initiative du Conseil pour le vivre ensemble.

MENTIONS LEGALES

Éditeur responsable: Commune de La Calamine, bourgmestre Daniel Hilligsmann **Rédaction:** Patrick Bildstein **Relecture et adaptation:** Verdictoe **Mise en page:** Patrick Bildstein, Nathalie Kohl **Photos:** Patrick Bildstein, WFG, VHS, Unsplash **Impression:** Imprimerie Aldenhoff **Tirage:** 5200 exemplaires, trimestriel. Réimpression uniquement avec l'autorisation préalable du collège communal de La Calamine, Rue de l'Église 31, 4720 La Calamine



DU NEUF POUR LA COLLECTE



Nouveauté pour la collecte des sacs bleus, du papier et du carton dans notre commune : à partir du 1er janvier 2025, c'est l'entreprise Belcyco qui s'en chargera. Belcyco est active en Wallonie et possède notamment un centre de tri à Welkenraedt, rue des Trois Bourdons, au numéro 25.

Avant Belcyco, c'était l'entreprise Veolia qui était responsable de la collecte dans notre commune. Ce changement intervient à la suite du nouvel appel d'offres lancé par le donneur d'ordre Intradel. La conséquence principale de ce changement de prestataire ? Les sacs bleus, le papier et le carton ne sont plus collectés en un seul jour, mais en deux. Le lundi, les camions de Belcyco seront en route à Hergenrath, le mardi à La Calamine, à Neu-Moresnet et sur la route de Liège. Les sacs, le papier et le carton doivent être déposés au bord de la route au plus tôt à 20 h la veille du ramassage et au plus tard à 6 h le jour même. La collecte a lieu toutes les deux semaines, pour la première fois les lundi 6 et mardi 7 janvier.

Les déchets dits résiduels (sacs orange) et les déchets biologiques (sacs verts) sont collectés chaque semaine par BISA, le mercredi à La Calamine et le jeudi dans le reste de la commune.

Info importante : la collecte de Noël est prévue le 28 décembre (et non le 25), celle après la Saint-Sylvestre pour le 4 janvier. Les sapins de Noël seront collectés le 17 janvier.

Si les employés de Belcyco n'ont pas ramassé les sacs bleus et/ou le papier-carton vous pouvez prendre contact avec Intradel au 04 240 74 74 ou à info@intradel.be. Pour tout problème dans la collecte de BISA, c'est la commune qui est compétente en tant que donneur d'ordre. Vous pouvez joindre M. Guenther Havenith au 087/63 98 37 ou à guenther.havenith@kelmis.be.

PORTRAIT

Belcyco est une entreprise wallonne active dans la valorisation des déchets et la location de conteneurs dans les provinces de Liège, Namur et Luxembourg. L'entreprise, dont le siège social est à Gouvy, a fait ses débuts en 2009 sous le nom d'« Ardenne Container ». Depuis son site de 30 000 mètres carrés à Courtil, « Ardenne Container » a pris en charge la collecte des déchets dans toute la province de Luxembourg ainsi que dans une partie de la province de Namur. En 2018, l'entreprise a repris la société TP Recup de Welkenraedt, spécialisée dans la collecte et le recyclage du verre, du plastique et du papier-carton. Cette opération lui a permis d'accéder au marché du traitement des déchets dans la province de Liège. Après le rachat, le groupe a changé de nom pour devenir Belcyco. Pour en savoir plus : www.belcyco-container.be.

HORS DU TEMPS



Joseph Scheffers est le patron du « Ratskeller ». Il est toujours à l'écoute de ses clients.

Dans le joli bâtiment de la rue de Liège, au numéro 242, le temps s'est arrêté. Entrer dans le « Ratskeller », c'est ouvrir un chapitre important de l'histoire des cafés de La Calamine. Le « Ratskeller » est le dernier établissement de notre commune à avoir survécu à une époque où les bars étaient considérés comme le deuxième salon de leurs nombreux visiteurs et visiteuses.

Joseph Scheffers est le patron du « Ratskeller ». « Köttel » (crotte en allemand) doit son surnom à ses débuts dans le club de football RFC Union La Calamine. Il a seulement 16 ans quand il fait ses premiers pas au sein de la première équipe et ses coéquipiers l'affublent de ce surnom en raison de son jeune âge. Cela ne l'arrête pourtant pas et il s'établit très vite comme titulaire – au RFCU et plus tard dans d'autres clubs comme le SRU Verviers, encore en vogue à l'époque.

Il est loin le temps où le stratège du milieu de terrain

faisait partie, avec Bernard Krauth notamment, des footballeurs les plus talentueux de notre commune. « Jupp » Scheffers, qui a appris le métier de peintre en bâtiment comme son père, porte avec fierté ses 86 ans. Il a mené sa vie pendant de nombreuses années aux côtés de son épouse Maria Bütz – comme lui, une personnalité de l'histoire locale de La Calamine. Maria était une tenancière née, avec un flair pour les cafés cultes. Qui ne se souvient pas de l'« Eden », au croisement de la rue du Patronage et de la rue Albert ? La gérante ? Maria Bütz. Ou le « Café de la Cité » ? Maria Bütz aussi. Mais son grand rêve, c'était le « Ratskeller » de la rue de Liège. « Elle a dit très tôt qu'elle reprendrait un jour le "Ratskeller" », se souvient « Jupp ».

En 1980, c'est chose faite. Maria Bütz réalise son rêve, reprend le bar « Ratskeller » et s'installe à l'étage dans l'appartement attenant. À ses côtés, Joseph Scheffers, qui exerce son métier de peintre en bâtiment à Verviers pendant la journée et aide

sa femme à tenir le bar après le travail. Parmi les nombreux clients fidèles, Charles Bougard, présent dès les débuts de la reprise. Charles connaît « Jupp », de onze ans son aîné. Enfants, ils sont voisins. Le premier habite dans la Cité Belle Vue, l'autre dans la rue de la Carrière. Charles avait été serveur à l'« Eden » à l'époque de Maria Bütz. Lorsque celle-ci ne put plus gérer seule le « Ratskeller » pour des raisons de santé, Charles proposa son aide comme serveur. Aujourd'hui encore, on peut le voir encore derrière le comptoir. Toujours le vendredi, lorsque la chorale paroissiale est invitée. Le vendredi, le « Ratskeller » reste ouvert jusqu'à minuit. Les autres jours (le lundi et le mercredi sont des jours de repos), le bistrot rustique est ouvert de 16 à 22 h.

DÉCÈS DE MARIA

« Notre clientèle est un peu plus âgée. La cinquantaine et plus », soulignent Joseph Scheffers et Charles lors d'une conversation. Il est également frappant de constater que de nombreux couples fréquentent régulièrement le « Ratskeller » et que l'ambiance est toujours détendue. « Il est très, très rare qu'un client soit ivre et devienne désagréable », expliquent les deux hommes. « Si c'est le cas, il est mis à la porte ». Maria Bütz procédait aussi de la sorte. « Elle était catégorique. Si quelqu'un avait bu plus que de raison et ne se comportait pas bien, elle le mettait immédiatement à la porte et lui disait : "C'est pas la peine de revenir." », se souvient Charles.

Maria est décédée en août 2003 et depuis, « Jupp » tient la barre. « Il dégage un calme incroyable »,

déclare Charles, admiratif, en parlant du chef du « Ratskeller ». « C'est sa marque de fabrique ». Il ajoute : « Il sait très bien écouter ses clients. C'est aussi ce qui le caractérise ».

AMATEUR DE MATCHS DE FOOTBALL

Lorsque les conversations de comptoir portent sur le football, Joseph Scheffers est un expert. Il continue d'aimer tout ce qui touche au ballon rond. D'ailleurs, le mercredi, le « Ratskeller » est fermé, car « Jupp » souhaite regarder tranquillement les matchs de football à la télévision. Il assiste aussi régulièrement aux rencontres de la première équipe du RFCU. « Köttel » est aussi un grand fan de cyclisme et un fidèle de la famille royale belge. Ce n'est pas pour rien que la section calaminoise du « Mouvement dynastique » a été fondée au « Ratskeller ». D'ailleurs, la première chose que l'on voit en entrant dans le café, ce sont des photos de la famille royale.

Ces images quelque peu marquées par le temps font partie de l'ambiance de ce bistrot culte, tout comme l'intérieur qui n'a pas changé depuis toutes ces années, voire décennies. Il se murmure certes de temps à autre dans le village qu'une cession du « Ratskeller » est envisagée, mais rien n'est prévu à court terme. Tant que Joseph Scheffers reste en forme et peut compter sur le soutien de Charles, le « Ratskeller » continuera de fonctionner comme avant. Comme lors des débuts en 1980 avec Maria Bütz.



La belle façade en fleur du « Ratskeller » attire les regards en été.

ATTENTION CHATS ERRANTS !



Tous les chats doivent être identifiés et enregistrés avant l'âge de 12 semaines et avant d'être donnés ou vendus.

Les chats errants non stérilisés sont un problème qui touche également notre commune. Selon l'association allemande de protection des animaux, les chattes peuvent mettre bas deux à trois fois par an. Mathématiquement, un chat peut engendrer près de 200 millions d'autres petits félins en dix ans.

Dans notre commune, la situation des chats errants est particulièrement tendue dans les rues du Ruisseau, Privé et du Parc, ou encore au Country-Club. Il y a cinq ans, une pétition avait déjà été lancée pour mieux maîtriser la situation. Toutefois, il faut poursuivre les actions de sensibilisation. Dans ces quartiers, les chats non castrés ou non stérilisés continuent d'errer.

Que dit la loi à ce sujet ? **La stérilisation des chats est régie par la loi du 1er novembre 2017.** Les propriétaires doivent faire stériliser ou castrer leur chat avant qu'il n'ait atteint l'âge de six mois et, en tout cas, avant de le céder. Cela concerne aussi bien la vente que le don de l'animal.

Une exception est faite pour les chats destinés à l'élevage, et ce, uniquement si la personne est un éleveur/une éleveuse agréé(e). Le chat doit toutefois être stérilisé ou castré dès qu'il n'est plus destiné à l'élevage.

Les vétérinaires qui stérilisent un chat doivent délivrer un certificat mentionnant la date de la stérilisation et l'identification du chat (le cas échéant) ou sa description. En outre, ils doivent enregistrer ces données dans la base de données CAT ID dans les 24 h suivant l'opération. La loi prévoit des contrôles et des sanctions avec des **amendes allant de 50 à 10 000 euros.**

Autre règle : tous les chats doivent être identifiés et enregistrés avant l'âge de 12 semaines et avant d'être donnés ou vendus. Un chat ne peut être acheté, gratuitement ou contre paiement, que s'il est identifié et enregistré. Les chats arrivant de l'étranger et déjà identifiés doivent être enregistrés dans les huit jours suivant leur arrivée, sauf s'il s'agit

d'un chat accompagnant son propriétaire pour un séjour de moins de six mois.

Toutes les procédures d'enregistrement de l'identification, du changement d'adresse ou du changement de propriétaire doivent être effectuées électroniquement dans les huit jours par le vétérinaire ou, en cas de changement d'adresse, par le propriétaire à l'aide de sa carte d'identité électronique.

En cas de déménagement à l'étranger, la base de données mentionne uniquement que le chat ne se trouve plus en Belgique.

Si le chat est perdu, a été volé, est décédé ou a été exporté, le responsable ou le vétérinaire encode cette information dans la base de données dans un délai maximum de deux mois.

CABINET TROIS BORNES

Si la législation était respectée, le problème des chats errants serait réglé une bonne fois pour toutes. Mais ce n'est pas (encore) le cas. En attendant, les cas de chats errants ou abandonnés peuvent être signalés par téléphone à l'administration communale au 087/63 98 21. Le service compétent prend ensuite contact avec une personne bénévole active dans le nord de la Communauté germanophone. Elle capture

les animaux et les fait stériliser ou castrer dans le cabinet vétérinaire Trois Bornes. Ensuite, les chats sont réintroduits dans leur environnement habituel.

NOMBRE EN AUGMENTATION

Cette année, le nombre de chats errants a augmenté dans notre commune. C'est pourquoi les bénévoles sont reconnaissants pour tout soutien. Cela vaut d'une part pour l'accompagnement lors de la capture d'animaux non stérilisés. L'aide pour nourrir les chats négligés est également la bienvenue. Les personnes souhaitant apporter leur aide peuvent s'adresser à la commune en composant le numéro 087/63 98 21. Les frais de stérilisation sont pris en charge par la commune. En d'autres termes, si un citoyen attrape un chat errant et l'amène lui-même chez le vétérinaire, ce dernier enverra la facture à la commune. Il n'y a donc **pas de frais** à sa charge.

CAT ID est la base de données commune aux trois régions du pays pour les animaux identifiés par une puce électronique. Elle est accessible sur le site <https://online.catid.be/>.



Si la législation était respectée, le problème des chats errants serait réglé une bonne fois pour toutes.

4 NOUVELLES DE LA COMMUNE

1

Bons résultats pour notre eau

Notre eau potable a obtenu de très bons résultats lors d'une grande enquête wallonne sur les valeurs dites TFA: Les échantillons prélevés à La Calamine ont révélé une valeur de 0,21 microgramme par litre d'eau potable et ceux prélevés à Hergenrath une valeur de 0,072 microgramme par litre. Ces valeurs sont bien inférieures à la valeur indicative recommandée de 2,2 microgrammes par litre. Les échantillons de TFA ont été prélevés dans l'optique d'une réglementation européenne contraignante ultérieure. TFA est l'abréviation de Trifluoro Acide Acétique et est un produit de dégradation des pesticides PFAS ainsi que d'autres produits chimiques éternels.



Décès de Pierre Demonthy

Nous sommes en deuil après le décès de notre ancien collaborateur Pierre Demonthy. Pierre Demonthy est décédé le 10 novembre à l'âge de 73 ans. Pierre était né le 26 octobre 1951. Du 11 janvier 1987 au 30 août 2002, il était au service de la commune de La Calamine. Il travaillait au dépôt communal en tant qu'installateur sanitaire et de chauffage. Nous présentons nos condoléances à sa famille.

2

Piste cyclable dans la rue Altenberg

Dans le cadre du projet « Wallonie Cyclable » financé par la Région wallonne, une piste cyclable de couleur ocre a été installée dans la rue Altenberg et la rue Max. Cette piste est une « piste cyclable suggérée ». D'une part, la « piste cyclable suggérée » indique au cycliste quelle est la meilleure position à adopter sur la chaussée ; d'autre part, elle attire l'attention des autres usagers de la route sur la présence éventuelle de cyclistes et contribue à réduire la vitesse dans ces zones. Précision importante : la piste cyclable n'a pas de statut juridique dans le code de la route. Elle fait donc partie de la route et peut être empruntée par des véhicules motorisés.



3



Jérémie Steinbach, de Hergenrath, a remporté la chasse au trésor avec de l'or d'une valeur de 12.500 euros comme prix. Jérémie avait découvert la pierre à trouver le 16 septembre près de l'emblème de Nellesen. « Dimanche, nous avons déjà cherché en famille pendant plus de deux heures et demie, mais nous n'avions rien trouvé », a expliqué Jérémie. Lundi, il s'est rendu à vélo à l'étang et a tenté une nouvelle fois sa chance de son propre chef. Avec succès !

4

L'or va à Hergenrath

LES SERVICES EN UN COUP D'ŒIL

Nos services à la maison communale sont accessibles uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et le jeudi de 15h à 18h.

Les rendez-vous peuvent être pris comme suit : par mail à l'adresse verwaltung@kelmis.be; par téléphone, voir la liste ci-dessous et en ligne, sous www.termin.kelmis.be.

□ Pendant cette période, les demandes telles que vignettes de déchets, sacs poubelles, composition de ménage, attestations de domicile, etc. peuvent également être traitées sans rendez-vous par notre accueil, dans la mesure des disponibilités. Pour des demandes plus spécifiques, l'accueil peut également prendre rendez-vous directement sur place.

□ Sur conseil de la police, la porte d'entrée reste fermée pour des raisons de sécurité. Pour accéder à la maison communale, veuillez actionner la sonnette portant l'inscription Commune de La Calamine, qui se trouve à gauche de la porte d'entrée.

Nos services sont joignables par téléphone du lundi au mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h, le jeudi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h, ainsi que le vendredi de 9h à 12h30 :

- Population : 087/63 98 04
- Finances : 087/63 98 07
- Permis de conduire : 087/63 98 06
- Marchés publics : 087/63 98 12
- Personnel : 087/63 98 02
- État civil : 087/63 98 03
- Secrétariat : 087/63 98 01
- Nationalités : 087/63 98 05
- Urbanisme/énergie : 087/63 98 08
- Eau potable (service clientèle) : 087/63 98 10
- Environnement : 087/63 98 37

Les institutions suivantes de la commune sont également joignables directement par téléphone :

- dépôt communal au 087/65 91 41 du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 15h30 et le vendredi jusqu'à 12h
- C.P.A.S. au 087/63 99 60 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 8h30 à 12h
- Office du tourisme (rue de Liège 180, au Select) au 087/65 98 43, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et samedi de 9 à 14h. En juillet et août aussi le dimanche 9h à 14h

Vous trouvez les autres services sur notre site web:

www.kelmis.be





L'Académie se réunit à l'école de Hergenrath. Voici une photo d'une des dernières conférences. La directrice de l'université populaire est Liliane Mreyen (troisième de la gauche). Claudia Kochanowski (sixième de la droite) est la coordinatrice du projet.

UNE ACADÉMIE PAS COMME LES AUTRES

Vous avez plus de 50 ans et vous avez envie de vous former ? Vous souhaitez échanger sur des sujets de société pertinents ? Alors profitez de l'offre intéressante proposée par l'université populaire (Volkshochschule). L'Académie 50+ organise des après-midi de conférences passionnantes toutes les deux semaines. Elles se tiennent le lundi de 14 à 18 h, à l'école communale de Hergenrath. Le nouveau programme débute en janvier.

L'Académie 50+ existe déjà depuis le milieu des années 90. À l'origine, l'offre se présente sous un autre nom, l'Académie des seniors. En 2006, elle est rebaptisée et se nomme désormais l'Académie 50+. « L'Académie est née d'un travail de fin d'études d'une étudiante de Saint-Vith », expliquent la directrice Liliane Mreyen et la coordinatrice du projet Claudia Kochanowski. « Elle s'est demandé quelles activités pouvaient être proposées aux seniors et a mené des enquêtes dans ce cadre. C'est de là que vient l'idée de l'académie ».

Le terme 50+ s'entend au sens large. « L'offre s'adresse en effet aux personnes de 50 ans et plus », expliquent Liliane Mreyen et Claudia Kochanowski. « La plupart des participants et participantes ont toutefois 60 ans et plus. Ils ne travaillent plus et ont du temps libre le lundi après-midi ». Le groupe de Hergenrath de l'université populaire a été fondé avant la pandémie et a été hébergé dans une

première phase au Select. Depuis l'automne 2023, l'académie a pris ses quartiers dans l'école communale de Hergenrath. La participation au module d'exposés coûte 96 euros, soit huit après-midi à 12 euros chacun (de 14 à 18 h, avec une pause-café). Il existe des offres spéciales pour les couples mariés. Il n'est pas possible de réserver des modules thématiques individuels, l'inscription à 96 euros vaut pour l'ensemble des conférences. « Il est toutefois possible de participer à la première conférence gratuitement, pour tester », expliquent les deux responsables du projet.

EDMUND STOFFELS PARMI LES CONFÉRENCIERS

La directrice de l'université populaire, Liliane Mreyen, gère l'équipe des intervenants et des conférenciers. En font partie par exemple l'expert nature de l'AVES Gerhard Reuter et l'ancien député régional Edmund Stoffels. « J'ai un noyau dur de conférenciers et de conférencières », dit-elle, « qui est sans cesse complété ». Au fil du temps, les sujets se sont diversifiés, permettant de proposer une offre intéressante.

Exemples de conférences ? « L'eau - le bien le plus rare de la planète », « L'intelligence artificielle va-t-elle bientôt dominer le monde ? » ou « Réflexion sur le bonheur : aperçus philosophiques et anthropologiques dans l'histoire et le présent ».



L'université populaire propose des exposés intéressants, e.a. un sur la ville Jérusalem.

Le nouveau programme proposera des sujets tels que « Jérusalem, la ville sainte », « Les espèces exotiques envahissantes », « La révolution hussite, mouvement précurseur de la Réforme », « Qu'est-ce que la justice ? », « Rester en forme mentalement, connaissances sur la prévention de la démence », « La leçon d'histoire la plus intéressante de votre vie ! », « Construction de logements 2025 », « D'Abraham à Hadrien », « La République de Weimar et la force destructrice des idées ».

EXCURSIONS AU PROGRAMME

L'offre est très bien accueillie par les participants et les participantes. « Au début, certaines personnes étaient sceptiques et ne savaient pas si ce genre d'événements étaient faits pour eux. Après leur première participation, ils sont souvent enthousiastes et reviennent avec plaisir », expliquent Liliane Mreyen et Claudia Kochanowski. « Nous avons un public fidèle. Des amitiés se sont créées. Les gens sont heureux de se revoir. L'aspect social joue un rôle important. On le voit bien lors de la pause entre deux exposés. On apporte alors des gâteaux ou des biscuits et on les échange entre nous ». Outre les exposés, l'Académie 50+ propose également des excursions, par exemple à l'opéra de Liège pour admirer « La Périchole » de Jacques Offenbach.

L'année prochaine, un voyage d'étude est prévu dans la fascinante Normandie. Ces manifestations s'adressent également aux personnes qui ne suivent pas les modules de l'université populaire.

TOUTES LES DEUX SEMAINES

L'Académie 50+ est également présente à Eupen, à Bütgenbach et à Saint-Vith. Si pour des raisons de calendrier, vous ne pouvez exceptionnellement pas assister à un exposé, vous pouvez vous rattraper en allant le suivre à Eupen. L'Académie 50+ se réunit toutes les deux semaines, le lundi, à l'école communale de Hergenrath, de 14 à 18 h. « Toutes les deux semaines, c'est un bon rythme », soulignent Liliane Mreyen et Claudia Kochanowski. « L'offre s'intègre très facilement dans la vie quotidienne des seniors ».

CONTACT

Volkshochschule -
Bildungsinstitut VoG
Place du Rotenberg 19
B - 4700 Eupen
Tél.: 087-59 46 30
Courriel: info@vhs-dg.be

UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL



Le nouveau collège communal : Nadine Rotheudt, Björn Klinkenberg, Daniel Hilligsmann, Pascal Kreusen, Sandy Nyssen et Raymond Lenaerts (de gauche à droite)

Le 2 décembre, le nouveau conseil communal a été installé. Suite aux élections du 13 octobre, l'Elan et la liste SP d'ouverture citoyenne forment la nouvelle majorité. Le nouveau bourgmestre est Daniel Hilligsmann (Elan). Le CSP/Les Engagés et la NBK se trouvent dans l'opposition.

Le 25 octobre, la nouvelle majorité avait annoncé quels échevins et échevines seraient responsables de quels domaines au cours de la législature jusqu'en 2030.

- **Le bourgmestre Daniel Hilligsmann** est responsable des finances, de la sécurité/police/pompiers, de l'administration, de l'état civil et de la participation citoyenne.
- Le premier échevin est **Björn Klinkenberg** du SP liste d'ouverture citoyenne. Il est responsable de la régie communale autonome Galmei (piscine communale, etc.), du sport, de la culture et du tourisme.
- **Pascal Kreusen** (Elan) est le deuxième échevin et s'occupera des travaux publics, du dépôt communal, de l'urbanisme, de la mobilité, des forêts et du culte.
- **Nadine Rotheudt** (SP liste d'ouverture citoyenne) est responsable des compétences suivantes : enfance, jeunesse et seniors.

- **Sandy Nyssen** (Elan) est l'échevine s'occupant de l'enseignement, des classes moyennes, des affaires sociales et de l'intégration.
- **Raymond Lenaerts** (Elan) est le cinquième échevin. Il est responsable de l'environnement, de l'énergie, du bien-être animal, du développement rural et de l'inclusion.
- **Freddy Renier** (Elan) a été désigné comme nouveau président du CPAS (Centre Public d'Action Sociale).

Voici la liste des conseillers et conseillères :

Elan: Daniel Hilligsmann, Pascal Kreusen, Sandy Nyssen, Raymond Lenaerts, Freddy Renier, Rainer Hintemann, Monique Emonts-pohl et Astrid Henning

SP liste d'ouverture citoyenne: Björn Klinkenberg, Nadine Rotheudt, Marco Reul et Andy Brandt

CSP/Les Engagés: Luc Frank, Iris Lampertz, Willy Thyssen, Gilbert Klinkenberg, Bruno Krickel et Serge Emontspohl

NBK: Louis Goebbels, Jean Ohn et Astrid Pauquet



Le groupe SP liste d'ouverture citoyenne : Marco Reul, Nadine Rotheudt, Björn Klinkenberg et Andy Brandt (de gauche à droite)



Le groupe NBK : Louis Goebbels, Astrid Pauquet et Jean Ohn (de gauche à droite)



Le groupe CSP/Les Engagés: Luc Frank, Willy Thyssen, Iris Lampertz, Serge Emontspohl, Gilbert Klinkenberg et Bruno Krickel (de gauche à droite)



Passation de pouvoir lors du conseil communal du 2 décembre: le nouveau bourgmestre Daniel Hilligsmann et son prédécesseur Luc Frank.



Le groupe Elan: Astrid Henning, Monique Emonts-pohl, Rainer Hintemann, Daniel Hilligsmann, Pascal Kreusen, Raymond Lenaerts, Sandy Nyssen et Freddy Renier (de gauche à droite)

COUP D'ENVOI



Une photo de la réunion de la CLDR du 23 octobre, avec Chris von Borstel, l'auteur de programme, tout à droite.

La commission locale de développement rural (CLDR) de notre commune a commencé ses travaux. Actuellement, elle se trouve dans la phase de définition de la stratégie. Il s'agit ici de formuler des objectifs de développement.

Pour atteindre ces objectifs, des groupes de travail, ouverts à tous les citoyens, élaboreront des mesures et des projets. Les membres de la CLDR accompagnent ce processus.

Dans un deuxième temps, les forces et les faiblesses dans le domaine du caractère du village, de la culture, de l'environnement et de l'économie seront listées. Sur cette base, des projets sont élaborés et documentés. L'auteur du programme de la commune, Chris von Borstel, est responsable de ce dernier. Le document final est ensuite adopté par le conseil communal et soumis à la Région wallonne, qui finance le développement rural. Si la Région wallonne donne son feu vert, le projet peut également être mis en œuvre.

La CLDR, qui se réunit au moins quatre fois par an, est le lien entre le conseil communal et la population.

Elle élabore une stratégie et est soutenue par la société pour la promotion économique pour l'Est de la Belgique (représentée par Anne Bach) et l'auteur du programme Chris von Borstel.

Les membres présents lors de la réunion du 23 octobre: Dörte Böhm, Regine Caspary, Sabine Donath, Rainer Hintemann, Jean-Marie Frings, Dan Andrei, Mario Kessel, Marie-Christine Ketzler-Claes, Heribert Krickel, André Kriescher, Roland Munnix, Martin Pankert, Thilo Pankert, Arne Peine, José Rotheudt, Robert Schmetz, Yvonne Schöner, Raymond Schroers, Joel Seffer, Adina Seres, Urban Stark, Michael Stein, Alain Thaeter, Paul Wermter, Lucyna Zalas, Marcel Henn (ancien président) sowie Andrea Jacobson et Ralf Beckers (membres avec statut d'invité(e))

Les membres absents lors de la cette réunion: Mario Kessel, Max Munnix, Volker van den Boom, Sandy Nyssen, Michael Vahlefeld, Siegfried Palm, Susanne Ingendaaij, Hubert Houben, Hilde Brandstädter, Bruno Krickel, Ilona Wetzels-Beckers, Jacky Cloth, Martin Mertens

